

# BULLETIN MUNICIPAL

THAON-LES-VOSGES - GIRMONT - ONCOURT

N°1

JUIN 2020



UNIS FACE  
À LA  
PANDÉMIE  
les visages  
de nos  
héros locaux



# INFOS pratiques

## Déchèterie

Ouvert du mardi au samedi de 13h à 18h et le dimanche de 9h à 12h pour l'ensemble des déchets.

Fermé le lundi.

Tel. 03.29.31.50.18

## Médiathèque

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h

Tél. 03.29.29.02.03

## Nuisances sonores les créneaux horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) doivent être effectués dans les créneaux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

## Location de salles

Vous souhaitez louer une de nos salles communales pour un événement ?

Pour les salles de la Rotonde, vous pouvez contacter M. HIERNARD au 03.29.39.28.04.

Pour les salles Verdun, Auditorium, Arche Bernadette et Salle Polyvalente de Girmont, vous pouvez contacter Mme FRIZOT au 06.75.37.73.55

## CCAS

Ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Tél. 03.29.39.01.00

## Opération tranquillité vacances

Tout habitant qui s'absente de son domicile sur plusieurs jours, peut aviser la gendarmerie ou la police municipale afin que des rondes de surveillance soient exercées régulièrement, pour l'ensemble des propriétés inoccupées, durant la période indiquée.

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au bureau de police municipale de Thaon-les-Vosges au moins 2 jours avant votre départ.

Renseignements sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



## Horaires de tonte

**Du lundi au vendredi :**  
**8h30 à 12h et 14h à 19h30**

**Les samedis :**  
**9h à 12h et 14h à 19h**

**Les dimanches et jours  
fériés : 10h à 12h**

## SOMMAIRE

### DOSSIER

Les héros locaux du COVID-19..... 4

### ENVIRONNEMENT

Zoom sur les chenilles processionnaires ..... 9

### ECOLE

Une réouverture encadrée..... 10

### ELECTIONS MUNICIPALES

Les résultats des élections et l'installation du nouveau Conseil Municipal ..... 11

Trombinoscope des élus ..... 12

### DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Commune Nouvelle : un référendum en novembre ..... 14

### EVENEMENTS

Les annulations, reports et maintiens des manifestations ..... 15

### REOUVERTURE DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Les infos pratiques ..... 16

### DES MESURES POUR LES COMMERCANTS ET ARTISANS

..... 18

### SPORTS ET CULTURE

Les dispositions prises par les sections ..... 20

### PREVENTION ET SECURITE

Inscription au plan canicule ..... 22

### TRIBUNE LIBRE

..... 23

### AGENDA

Le calendrier des Comités de Proximité ..... 24

**Mairie de Capavenir-Vosges :**  
6 Avenue des Fusillés - BP 29  
88152 Capavenir Vosges Cedex

**Rédacteur :** Mairie de Capavenir-Vosges  
• Dépôt légal n° 1844 - juin 2020

**Impression :**  
**socosprint** imprimeurs / 88000 Epinal



## EDITO



**Madame, Monsieur,  
Chers habitants de Girmont,  
d'Oncourt et de Thaon les Vosges**

Le 15 mars dernier, vous vous êtes majoritairement portés vers la liste « Tissons nos énergies » que je conduisais afin de mener le projet communal pour les six années à venir.

Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui se sont déplacés malgré la pandémie qui s'annonçait.

Quelques jours plus tard, Monsieur le Président de la République annonçait le début du confinement.

S'il est encore impossible de mesurer totalement l'ampleur du choc sanitaire et du choc économique, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, à un moment ou à un autre, ont apporté leur concours, qu'il s'agisse d'entreprises, de commerces ou d'artisans, d'associations, de services publics et de citoyens.

Nous avons aussi collectivement redécouverts l'importance capitale du personnel soignant et de toutes les « premières lignes ».

L'objectif du présent bulletin municipal est ainsi de mettre l'accent sur les « héros locaux face au Covid ».

Aussi, si elle a été plus tardive que prévue, l'installation du Conseil Municipal, le 25 mai dernier, nous a permis d'œuvrer en de nombreux domaines.

Depuis le 25 mai, nous avons pris de nombreuses décisions :

- La sobriété des moyens accordés aux élus : baisse des indemnités de 70 000 € par an, restitution de 3 véhicules de fonction,
- L'association des élus minoritaires à la décision : concorde sur la composition des commissions, vice-présidence de la commission des Finances à la minorité.
- La mise en œuvre du référendum sur la fusion des communes et le nom de la commune.
- La démocratie de proximité avec les comités de proximité installés dès début juillet.
- La reprise plus rapide de l'école pour les enfants de la commune, avec une ambition périscolaire concrétisée.
- L'appui aux commerçants et artisans : Plan commerce, nocturne commerciale et musicale le 26 juin.
- La mise en œuvre de protocoles rigoureux pour les reprises d'activités, notamment sur le plan sportif.

Ces décisions sont illustratives d'un état d'esprit que nous souhaitons conserver intact tout au long du mandat.

Si le budget 2020 ne sera pas aisé en raison d'un très fort déficit en 2019, et que nous ne disposons que d'un temps très réduit pour l'adopter, nous tenterons du mieux possible de le mettre en adéquation avec les besoins de notre commune.

Surtout, il devra être le point de départ d'une méthode nouvelle, orientée vers la réalisation de projets plus utiles que distrayants.

**Cédric HAXAIRE, Maire**

# LES HÉROS LOCAUX du COVID-19

*Face à la pandémie de COVID-19, chacun d'entre nous a dû bouleverser ses habitudes de vie, inventer une nouvelle organisation familiale entre travail et maison, apprendre de nouveaux gestes pour se protéger et protéger les autres.*

*Du personnel des établissements médico-sociaux aux services de la ville, en passant par les commerçants et entreprises locales, les élus et les habitants, sans oublier les nombreux bénévoles, la ville souhaite adresser un grand merci à tous ceux qui se sont engagés et mobilisés durant cette crise sanitaire, en se mettant au service des autres et en formant cet élan de solidarité qui fait notre force.*

*Nous tenions à leur rendre hommage, à tous ces visages qui, à la lumière ou dans l'ombre, ont permis la poursuite de notre vie quotidienne.*

**Ce sont nos héros locaux !**

## LES AGENTS MUNICIPAUX pendant le confinement

Dès le début du confinement le 17 mars dernier, la ville a dû s'adapter et inventer de nouveaux modes de fonctionnement pour vous accompagner.

Pour faire face à la situation exceptionnelle, une cellule de crise avait été mise en place afin d'assurer au mieux la continuité des services publics pour les habitants de notre commune.

La Direction Générale et le service Ressources Humaines ont ainsi tenu une permanence sur place à la Mairie.

Le service de Police Municipale a assuré l'ordre et la tranquillité publique, avec des patrouilles régulières ainsi que des contrôles de sortie en lien avec la Gendarmerie, n'hésitant pas, lorsque la situation s'imposait, à porter secours aux personnes les plus vulnérables.



Le Pôle Voirie et Equipements Publics a veillé à la salubrité publique, la gestion des cimetières, l'entretien et la désinfection des locaux.

Du côté vie scolaire, les ATSEM ont accueilli les enfants des personnels prioritaires à l'école de Gohypré, tous les jours du lundi au dimanche de 7h30 à 18h30, et ont assuré l'entretien des locaux dans le strict respect des gestes barrières.

Dans les autres services, le télétravail a été organisé afin de permettre aux agents de continuer à assurer leurs fonctions à distance. La permanence téléphonique est restée assurée aux horaires habituels de la Mairie.



## DES MASQUES DISTRIBUÉS pour toute la population

*Les municipalités entrante et sortante ont distribué des masques à l'ensemble des habitants avant le 11 mai, date de début de déconfinement. Deux distributions, deux modes de fonctionnement.*

L'équipe entrante de Cédric Haxaire a, dans un premier temps, distribué 1500 masques en tissu lavables et réutilisables offerts par la société thaonnaise STWM, aux personnes de plus de 70 ans. Une distribution effectuée avec l'aide précieuse de la centaine de bénévoles qu'a constitué le Conseil de Solidarité Communale.

Puis, c'est l'ensemble de la population qui a été dotée en masques, avec une livraison personnalisée faite en porte à porte directement, en mains propres et gantées, gestes barrières oblige !



Autre organisation du côté de l'équipe sortante de Dominique Momon, avec la mise sous pli et l'envoi des 9000 masques directement en boîte aux lettres.



Des masques également lavables et réutilisables, qui provenaient de la société vosgienne Valrupt, commandés par la Communauté d'Agglomération d'Epinal et financés par le département.

La mise sous enveloppe a été effectuée par l'équipe composée d'élus du conseil municipal sortant et de bénévoles.

**Chaque habitant de la commune a donc pu bénéficier d'une double dotation de masques gratuits, permettant de répondre à une forte attente.**

## ZOOM SUR...

### le Conseil de Solidarité Communale

Durant la crise du Covid-19, un Conseil de Solidarité Communale a été créé sous l'initiative de Cédric Haxaire, visant à compléter les initiatives du CCAS afin de mener des opérations de proximité.

L'objectif ? Connaître les besoins des habitants et leur proposer une aide, des conseils et de l'information. Pour ce faire, une équipe d'une centaine de bénévoles s'est constituée spontanément par des habitants, qui ont pu aider les plus vulnérables notamment via des courses de première nécessité et la livraison à domicile, ou via une cellule d'écoute et d'appels pour prendre des nouvelles.

Du matériel avait également pu être collecté via ce réseau d'entraide, qui a recensé des masques, surblouses, lunettes, produits de désinfections... pour ensuite les redistribuer dans de nombreuses structures telles que les Charmilles, les commerçants mais aussi chez les nombreux infirmiers libéraux de la commune.



*Distribution de courses à domicile  
par le Conseil de Solidarité Communale*

# LES BÉNÉVOLES

## RÉALISATION DE MASQUES EN TISSU un grand merci à nos couturières bénévoles

Un appel à la réalisation de masques en tissu aux couturières bénévoles a été lancé par la ville le 27 mars.

22 kits ont ainsi été réalisés et récupérés par la commune.

L'entreprise Berjac a assuré la centralisation de ceux-ci et les a envoyés à la Préfecture des Vosges qui les a ensuite distribués sur le département.

La ville adresse un grand merci à Françoise M., Isabelle G., Mélanie P., Sandra B., Mireille G., Mélanie K., Laura D., Flavie G., Françoise G., Laura D., Céline V., Claire G., Martine S., Laurence B., Françoise L., Sylvie C., Marie-Christine K., Marie-Joséphine M., Maria N., Emilie C., Martine F. et Vinciane M. pour leur contribution et leur élan de solidarité spontané.

Nous tenions également à remercier l'ensemble des personnes qui ont fait des dons de masques, gel ou équipements à destination de nos personnels prioritaires.



## Une opération collective pour la CONFECTION DE SURBLOUSES

TZCLD 88 (territoire zéro chômeur de longue durée) et le collectif de l'Europe de la ville ont participé à l'opération de solidarité lancée par « Couturières Solidaires » afin de fabriquer des surblouses pour le CHRU de Nancy.



TZCLD 88 a ainsi ouvert son local situé à l'ancienne école élémentaire Jules Ferry en lançant l'idée d'une solidarité collective, tout en respectant les consignes de sécurité.

Une opération de bénévolat qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> mai et qui a réuni 9 personnes. Au total, 360 surblouses ont été confectionnées dans l'après-midi.

# INITIATIVES LOCALES

## L'ancien adjoint fait

## DON DE MASQUES aux SAPEURS-POMPIERS

Pascal Bitsch, alors encore adjoint aux sports de la municipalité sortante, a souhaité, dans ce contexte particulier, utiliser son indemnité du mois d'avril 2020 à des fins utiles en offrant des masques aux sapeurs-pompiers de la ville.

Un geste de générosité qui a permis au centre de secours de recevoir 65 masques supplémentaires afin d'équiper les pompiers comme il se doit, et qui vient compléter les kits que comptait déjà la caserne.



## STWM

## de la mécanique haute précision à la fabrication de masques en tissu

Durant le confinement, l'entreprise STWM, installée Zone Inova 3000 et pilotée par Stéphane Wagner, a adapté son activité, d'ordinaire exclusivement dédiée à la mécanique de haute précision, pour se tourner vers la fabrication de masques en tissu, ceci afin de répondre à la forte demande.



La société a mis au point un masque en forme de bec de canard à base du tissu utilisé par le Géromois Thierry Heim pour sa gamme Ceramiq, un tissu innovant est plébiscité par les sportifs pour sa légèreté et le confort qu'il procure.

Le masque créé conjugue légèreté, étanchéité, confort et est lavable entre 15 et 30 fois.

Un projet concrétisé qui est le fruit d'une collaboration locale entre STWM, CeramiQ, Wongleon pour la découpe du tissu, Cameleon Graphique pour la fourniture et la découpe de la structure plastique et Transports Zaiter Mounir pour les divers transports privés.

Merci à STWM qui a offert généreusement 1500 de ses masques en tissu FFP2 pour les habitants de 70 ans et plus de la commune.



UN GRAND  
MERCÌ À  
VOUS TOUS,  
NOS HÉROS  
LOCAUX...

**La ville reste  
à vos côtés.**



Au personnel prioritaire pour leur engagement à notre service,  
A l'ensemble des artisans, commerçants et entreprises qui se sont adaptés et qui ont donné de leur temps,  
de leur savoir-faire et de leur énergie au service des habitants,  
Au personnel des établissements médicaux-sociaux des Charmilles, du Jardin des Cuvrières et du Cèdre Bleu,  
Aux agents de la ville pour leur sens du service public,  
Aux élus, quelle que soit leur liste politique, pour leurs actions durant cette période,  
Et aux nombreux bénévoles et habitants qui ont apporté leur aide, sous quelque forme que ce soit, pour leur dynamisme et leur disponibilité.

**Merci à toutes et tous pour cet élan de solidarité que vous avez manifesté, vous êtes nos héros locaux !**

# ENVIRONNEMENT

## Recrudescence des chenilles processionnaires UN CONSTAT ALARMANT

Cette année, la situation relative aux chenilles processionnaires a connu une ampleur exceptionnelle, dépassant les moyens que la commune peut mettre en œuvre pour éradiquer le phénomène.



Une campagne d'information et de prévention ainsi que de la signalétique ont été mises en place et des arrêtés ont été pris afin d'alerter et de déconseiller les promenades dans les lieux infestés.

Au niveau des parcs de la Rotonde, une opération ciblée de brûlage de chenilles sur des chênes colonisés a été effectuée afin de permettre au public de continuer à profiter de ces espaces très fréquentés.

L'ensemble du territoire communal étant touché, le domaine privé n'est pas épargné, cependant nous tenons à vous préciser que la commune n'a pas le droit d'intervenir chez les particuliers qui ont néanmoins des obligations en matière d'entretien courant des jardins privés (décret 87-715 du 26/08/1987).

Consciente des désagréments liés à ce phénomène, la commune a non seulement engagé une réflexion en vue de contribuer à court et moyen termes de contenir l'expansion de la colonisation des chenilles mais a aussi initié une démarche afin d'alerter la puissance publique d'Etat sur ce phénomène pour trouver des solutions et apporter une réponse proportionnée aux dommages.

**Une cartographie des lieux touchés a été dressée, que vous pouvez consulter sur la page Facebook de la ville.**

**Afin de vous protéger au mieux, la prudence et la prévention reste le moyen le plus efficace.**

**Si vous avez été exposé à des poils de chenilles urticantes lors d'une de vos promenades, nous vous recommandons ainsi :**

- De retirer vos vêtements en les manipulant avec précaution
- De les laver à la température la plus élevée possible et d'éviter de les sécher à l'air libre, dans la mesure du possible
- De vous laver la peau abondamment à l'eau et au savon
- De vous servir d'un ruban adhésif pour décrocher les poils urticants de la peau, à la manière d'une épilation

Consultez un médecin en cas de forte éruption cutanée. Les médicaments antihistaminiques peuvent soulager les démangeaisons.

Nous comptons sur votre bon sens afin de prendre toutes les mesures de précaution et d'éviter de vous rendre dans les secteurs touchés.



*Merci à Jean-Louis MOUGIN pour son intervention bénévole*

# ÉCOLES

## REPRISE DES COURS dans les écoles de Thaon-les-Vosges et Girmont

Les cours ont repris dans l'ensemble des classes des écoles de la ville, de la grande section de maternelle jusqu'au CM2.

En raison du protocole sanitaire mis en place dans le cadre du déconfinement, les effectifs sont réduits, avec 15 enfants maximum par classe.

L'organisation est en place, avec un mobilier espacé dans les salles de classes et de cantine, un marquage au sol dans les couloirs et un sens de circulation en fonction des entrées et sorties pour éviter les croisements.

Les mesures de distanciation et les gestes barrières sont acquis des enfants et les professeurs relèvent de manière globale une bonne ambiance de travail en classe et des élèves appliqués.



## LA BERGAMOTE livre les repas à Bouxières

Depuis le 08 juin, les enfants de l'école de Bouxières déjeunant habituellement à la cantine du collège prennent leur repas chaud sur place au sein de leur établissement scolaire.

Suite aux mesures de déconfinement et afin d'éviter aux élèves de devoir prendre le bus pour aller déjeuner, la Mairie a fait appel au restaurant « La Bergamote » pour fournir les repas jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit jusqu'au 03 juillet.

Au total, c'est une trentaine de repas qui sont distribués aux enfants, cuisinés le matin même par le restaurant situé à 450 mètres de l'école.



## UN SPECTACLE pour divertir les enfants



Dans la volonté d'animation périscolaire culturelle et sportive souhaitée par la municipalité, Tof Blanc, le clown fantasque et jongleur, est venu à la rencontre des élèves scolarisés dans les écoles de la ville. Les enfants ont apprécié ce spectacle d'un quart d'heure dans lequel ils étaient invités à participer !

# ELECTIONS

## PRISE DE FONCTIONS

Suite au 1<sup>er</sup> tour des élections municipales le 15 mars, où la liste « Tissons nos Energies » menée par Cédric Haxaire, a été élue, l'équipe entrante a dû attendre le lundi 25 mai afin d'entrer officiellement en fonction.

Entre le 15 mars et le 25 mai, la municipalité en place est restée celle de l'équipe sortante de Dominique Momon, avant le passage de témoin lors du Conseil Municipal d'installation qui s'est tenu au gymnase de la Poste.

Lors de ce Conseil Municipal, Cédric Haxaire a été élu Maire, et les adjoints et maires délégués de Girmont et d'Oncourt ont été désignés.

Le taux de participation au sein de notre commune s'est élevé à près de 52%, ce qui est largement supérieur par rapport aux grandes villes des Vosges. Pour rappel, le taux de participation national était de 44,64%.



## RÉSULTATS : ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

### Premier tour des municipales

Participation : 51,73 %

#### 1 Cédric HAXAIRE (ÉLU)

Divers centre

TISSONS NOS ENERGIES

**54,48 %**

#### 2 Dominique MOMON

Les Républicains

FIERS DE NOTRE COMMUNE POUR VOUS, AVEC VOUS

**39,62 %**

#### 3 Stéphane PERRY

Rassemblement National

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

**5,88 %**

Inscrits : 6 806

Votants : 51,73 % - 3 521

Exprimés : 50,40 % - 3 430

Abstentions : 48,27 % - 3 285

Votes blancs/nuls : 2,58 % - 91 votes



## ELUS DE LA MAJORITÉ



**Maire de Capavenir Vosges**  
Conseiller Communautaire

## ▶ ADJOINTS ET MAIRES DELEGUES

## LISTE "TISSONS NOS ENERGIES"



**FRANCOISE BITSCH**

Adjointe chargée  
des solidarités et de la santé



**THIERRY BISSON**

Adjoint chargé de  
l'enfance et de la jeunesse



CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE

**CAROLE DUFOUR**

Adjointe chargée du  
cadre de vie et du  
développement durable



CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE

**JEROME VALSESIA**

Adjoint chargé du  
développement économique



CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE

**CHRISTINE MARCHAL**

Adjointe chargée des  
animations et de la culture



CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE

**EMRE DEMIR**

Adjoint chargé des sports  
et de la modernisation  
du service public



CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE

**DOMINIQUE MARQUAIRE**

Adjointe chargée de  
l'insertion et du handicap



**DOMINIQUE THOMAS**

Adjoint chargé de la  
citoyenneté et de la sécurité



**JEAN-PIERRE PHILIPPE**

Maire délégué de Girmont  
Chargé de la forêt



**FRANCOIS GRANDVALLET**

Maire délégué d'Oncourt  
Chargé de l'agriculture

## ▶ CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

### LISTE "TISSONS NOS ENERGIES"



**CHANTAL VAUTRIN**

Déléguee à l'enfance et la famille



**DENIS BAPTISTE**

Délégué aux sports



**MARIE-ODILE BALAY**

Déléguee aux personnes âgées



**FRANCINE MOINE**

Déléguee à l'inclusion des personnes handicapées



**CATHERINE BOUGEL**

Déléguee à l'insertion sociale et professionnelle



**JEROME LE ROUX**

Délégué à la sécurité civile



**JENNIFER KOEPFERT**

Déléguee à la jeunesse



**JEAN-LOUIS VINEL**

Délégué au développement durable



**SANDRINE GIACOMETTI**

Déléguee au développement économique



**YANNICK PAYOT**

Délégué aux mobilités et à l'urbanisme



**ANNE-BEATRICE FERREIRA**

Déléguee à la santé publique



**MHADANI FILALI**

Délégué à la citoyenneté



**DELPHINE SCULLION**

Déléguee au tourisme



**AURELIEN BETIS**

Délégué à la vie associative



**LAETITIA VUILLEMIN**

Déléguee à la scolarité

## ▶ CONSEILLERS MUNICIPAUX

### ELUS DE LA MINORITÉ

#### LISTE "FIERS DE NOTRE COMMUNE"



**FREDERIC CHEVALLEY**



**MICHEL BALLAND**



**CORINE ANDRE**



**MARIE BERGISTE**



**KARINE BITSCH**



**ROMUALD MANGEONJEAN**



**STEPHANE PERRY**

#### LISTE "RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP"

# DÉMOCRATIE participative

## CAPAvenir VOSGES un référendum le 08 novembre

Un référendum sera organisé le 08 novembre prochain et portera sur la question suivante : « *Souhaitez-vous le maintien de la Commune Nouvelle ?* »

Il permettra en effet aux citoyens de décider de garder ou non la fusion des trois communes de Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt puis de décider, si le résultat est « OUI », du nom de la commune nouvelle.



## INSTAURATION DES COMITÉS DE PROXIMITÉ ou comment s'investir dans les projets de son quartier

Vous souhaitez vous investir dans la vie locale et devenir co-acteur des décisions de votre quartier ?

Afin que chaque habitant puisse s'exprimer et se mobiliser dans le devenir de son quartier, des Comités de Proximité vont être installés.

Au sein de ces Comités de Proximité, les habitants pourront :

- Être force de proposition pour l'avenir en **élaborant des projets sur tous sujets** concernant leur quartier et suivre l'avancement de ceux-ci.
- **Informier et communiquer en animant la vie citoyenne** et en tissant des liens intergénérationnels.
- **Encourager les échanges** avec les représentants et divers intervenants ou partenaires de la commune.
- Pratiquer une réelle démocratie de proximité en **installant un dialogue avec les élus** et l'administration municipale.

EN  
CHIFFRES...

**9** | **COMITÉS DE QUARTIER**  
correspondant aux limites géographiques des 9 bureaux de vote de la commune

**1** | **RÉUNION**  
des membres par trimestre

**2** | **HABITANTS**  
correspondants de proximité pour chaque secteur, en binôme avec 2 élus

**9** | **RÉUNIONS**  
de présentation entre le 03 et le 09 juillet.

Retrouvez toutes les dates des réunions de comité de quartier en page 24 de votre bulletin municipal.

# EVÉNEMENTS à venir



## Evénements à venir ANNULÉS

Mercredi 15 Juillet : **Liouba Lor Ukraine**  
Samedi 18 Septembre : **Concert Colla Voce**



## Evénements REPORTÉS\*

(\*connus à la date de rédaction de cet article)

- **Spectacle Celtic Spirit of Ireland**  
(prévu le 25 mars 2020) :  
Reporté au mardi 20 Octobre 2020 à 20h30
- **5ème Festival International de Magie des Vosges**  
(prévu le 28 mars 2020)  
Reporté au samedi 20 Mars 2021 à 15h et 21h
- **Spectacle Claude Vanony**  
(prévu le 21 mars 2020)  
Reporté au samedi 13 Mars 2021 à 20h30
- **Concert Kery James**  
(prévu le 13 avril 2020)  
Reporté au jeudi 24 Septembre 2020 à 20h30



## Evénements à venir MAINTENUS

### • FESTIV'THAON

Vendredi 03 juillet 2020 - 18h30  
Extérieur Rotonde

### • FÊTE NATIONALE

Lundi 13 juillet :

22h : Spectacle « Les allumeurs d'étoiles »  
Secteur Rotonde  
23h : Feu d'artifice

Mardi 14 juillet :

11h - Commémoration devant  
le Monument aux Morts

### • FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

Samedi 05 septembre  
de 10h à 17h30  
Rotonde et abords

## 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE de l'Appel du 18 juin

Ce jeudi 18 juin, une cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts en commémoration au 80<sup>e</sup> anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.

Une gerbe a été déposée par la municipalité, précédée par la lecture de l'appel du Général de Gaulle devant l'assemblée.



# RÉOUVERTURE

## des équipements et infrastructures

*Suite au déconfinement progressif depuis le 11 mai dernier, nombreux sont les équipements et infrastructures situées sur la commune qui ont réouvert au public, avec des aménagements spécifiques et de nouveaux horaires (éléments connus au moment de la rédaction de ce bulletin municipal, sous réserve de modifications).*

### Tour d'horizon...

#### Services Municipaux

##### Mairie et CCAS de Thaon-les-Vosges :

Ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h.

- L'entrée se fait uniquement via la porte latérale où se trouve la rampe d'accès PMR.
- L'accès dans l'accueil se fait une personne à la fois.
- La sortie se fait ensuite par la porte de devant.
- La porte d'accès arrière donnant sur le parking restera fermée.
- L'accès aux bureaux administratifs reste interdit au public.



##### Mairie de Girmont :

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis matin de 10h à 11h30.

##### Mairie d'Oncourt :

Ouvert les mardis de 10h à 12h et les samedis de 11h à 12h.

##### Bureau de police municipale :

Ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h.

- L'accès se fait une personne à la fois, à l'exception des mineurs de 12 ans et plus qui devront être accompagnés du représentant légal.
- La présence de mineurs de moins de 12 ans n'est pas nécessaire pour le retrait des titres sécurisés.
- Rendez-vous au préalable par téléphone au 03.29.39.01.17
- Le service de la Police Municipale est joignable au 06.07.45.94.08

#### Centre aéré d'été du Centre Social

Secrétariat ouvert les mardis et vendredis de 14h à 18h.

Centre été ouvert du 6 juillet au 21 août 2020.

- Limité à 50 enfants
- Inscriptions par mail à :  
chloe.villemin@centresocial-thaon.fr  
ou par téléphone au 03.29.39.12.43.
- Les modalités afin de valider les inscriptions sont : les premiers inscrits (dossier complet) et priorité aux enfants inscrits à la semaine.
- Le programme sera ajusté en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

#### Déchèterie

1, Rue du Ruisseau – Zone Inova 3000

Tél : 03.29.31.50.18 - Ouverte du mardi au samedi de 13h à 18h et le dimanche de 9h à 12h pour l'ensemble des déchets. Fermée le lundi.

#### Médiathèque

6 Rue du Marché - Tél : 03 29 29 02 03

Ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h.

**SERVICES PROPOSÉS**

Les documents en retour sont mis en quarantaine pendant 10 jours, période durant laquelle ils restent sur votre carte.

Choisir et emprunter ses documents pour 3 semaines

Récupérer ses réservations

Déposer ses documents dans la boîte retour 7/7

Se (ré)inscrire

Acheter nos produits dérivés

Accéder aux ressources en ligne sur [lmedia.fr](http://lmedia.fr)

Pour des raisons sanitaires, la consultation sur place (presse, livres, jeux vidéo, CD, DVD, documents patrimoniaux...), l'accès aux postes informatiques, les animations culturelles et les accueils de groupe sont suspendus.

## Piscine

Ouverte le lundi, mardi et jeudi de 12h à 19h30, mercredi de 12h à 22h, vendredi de 10h à 19h30, samedi de 14h30 à 18h et dimanche de 8h à 12h15.

- ➔ Accueil simultané de 60 nageurs maximum
- ➔ Fermeture des casiers et mise à disposition de paniers désinfectés après chaque usage
- ➔ Mise en place en bordure de bassin d'une zone dédiée à la dépose des paniers
- ➔ Les mesures de distanciation seront à appliquer entre les usagers (4m2 par nageur et respect du mètre de distance sur tous les autres espaces)
- ➔ Le principe de « Marche avant » est appliqué : les nageurs accéderont aux bassins par les vestiaires Hommes et sortiront par les vestiaires Femmes. Les vestiaires seront donc mixtes.
- ➔ Une douche savonnée est toujours obligatoire. Une douche sur deux est condamnée.
- ➔ Les cartes d'abonnements du bassin olympique sont valables pour payer son entrée sur la piscine de Thaon-les-Vosges
- ➔ Tous les abonnements sont automatiquement prolongés au prorata de la durée de fermeture des établissements, soit de 3 mois.



## Domaine des Lacs

### • Plage publique et baignade

Reprise de la saison prévue pour début juillet avec une baignade surveillée en partenariat avec la Gendarmerie Nationale et le SDIS.

### • Wam Park

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 20h et le samedi et dimanche de 10h à 20h30

- ➔ Fréquentation maximale de 28 riders en même temps sur le téléski.



### • Arènes du Rire

Ouvert à partir du 03 juillet 2020, tous les jours de 10h à 20h

- ➔ Gel hydroalcoolique disponible pour chaque structure
- ➔ Karts à pédales désinfectés après chaque utilisation
- ➔ Distanciation des tables pour les familles
- ➔ Capacité de 10 enfants maximum sur les grandes structures
- ➔ Régulation du flux de circulation avec un sens d'accès aux structures matérialisé par un fléchage

## Temple protestant

Le conseil presbytéral de l'Eglise Protestante Unie d'Epinal-Thaon a décidé de suspendre la tenue d'assemblée cultuelle au Temple de Thaon jusqu'en septembre.

- ➔ Tenue du culte protestant au Temple d'Epinal 28 rue de la Préfecture tous les dimanches matin à 10h.

## Eglise Saint-Brice

### MESSES

Le samedi à 18h, le dimanche à 10h

- ➔ Célébrations limitées à 85 personnes
- ➔ Entrée par la travée centrale
- ➔ Porte latérale fermée
- ➔ Gel et masques proposés à l'entrée
- ➔ Bancs désinfectés entre chaque messe
- ➔ Pannière installée à l'entrée pour la quête, les passages dans les rangs sont supprimés

# LE PLAN COMMERCE ET ARTISANAT

**un engagement ferme de la ville en  
direction du commerce de proximité**

Afin de dynamiser le tissu commerçant de la ville, un plan « commerce et artisanat » présentant les nouvelles actions qui seront discutées lors du prochain Conseil Municipal, puis intégrées au budget primitif 2020 a été mis au point.

**L'objectif ?** Valoriser et impulser une nouvelle dynamique envers les commerçants et artisans du territoire afin de les soutenir, de fidéliser la clientèle locale et d'encourager la fréquentation du cœur de ville.

## **Parmi les actions programmées :**

- la mise en œuvre d'animations commerciales régulières,
- la mise en place de clauses facilitant l'approvisionnement local et en circuit court notamment dans les cantines scolaires,

- la création d'un poste de manager de centre-ville,
- l'extension de l'occupation du domaine public sur demande,
- le remboursement des redevances d'occupation du domaine public,
- la distribution de bons d'achats valables dans nos commerces aux habitants lors des fêtes de fin d'année,
- la transformation des colis de Noël distribués aux anciens en bons d'achats valables chez nos commerces et artisans locaux,
- la promotion de la consommation locale via différentes actions de communication.

Un programme qui sera affiné dans les semaines à venir, dans une optique de proximité, d'accompagnement et de mise en valeur pérenne de nos acteurs économiques.



## MOMENT D'ÉCHANGE autour du commerce

Suite à l'invitation de M. le Maire Cédric Haxaire, M. le Député Stéphane Viry a rencontré des représentants de commerçants locaux, en présence de l'adjoint au développement économique et d'élus.

Un moment d'échanges qui fut l'occasion de revenir sur la crise du coronavirus, sur les impacts du confinement sur l'activité commerciale, et d'aborder des pistes de réflexion pour les semaines à venir, afin d'impulser une dynamique nouvelle.

Sept commerçants, artisans et industriels de notre commune étaient présents, issus de domaines d'activité différents, afin d'avoir un échantillon représentatif du tissu économique la ville.

Chacun des commerçants présents a fait part de son témoignage, de ses difficultés et de ses attentes auprès de l'oreille attentive de M. Viry qui a pu prendre connaissance de la réalité du terrain, réalité qui sera relayée en sa qualité de député auprès des instances gouvernementales.

De nombreux sujets tels que les aides financières de l'Etat, les inquiétudes sur les modalités de réouverture, la gestion du travail et du personnel pendant la crise ou encore les difficultés de se fournir en matière première ont notamment été soulevés, avec tout de même le sentiment et l'envie globale de rebondir et d'aller de l'avant.



## TEMPLE WELLNESS inauguré !



Anciennement magasin Speed Cash, Christophe Perrin, le propriétaire du commerce situé au 75 rue de Lorraine, vient de faire un virage à 360 degrés en réhabilitant totalement cet espace pour le transformer en « Temple Wellness », soit un temple dédié au bien-être.

Après des travaux de rénovation, c'est un showroom de 200 m<sup>2</sup> moderne et apaisant qui a ouvert ses portes le 08 juin dernier.

Dès l'entrée, le ton est donné : l'ambiance feutrée, l'inclusion de la nature et le bruit de remous des spas donne au client un effet relaxant et dépayasant immédiat.

Temple Wellness propose à la vente des spas, saunas et fauteuils de massage, afin d'offrir la possibilité aux particuliers d'avoir directement chez soi une bulle de bien-être dédiée à la détente.



Plus d'infos : [www.templewellness.fr](http://www.templewellness.fr) /  
Page Facebook « Temple Wellness »

## SPORT



## REPRISE des activités sportives

Après une longue période éloignée des terrains et gymnases, les entraînements sportifs sont de nouveau autorisés dans le respect des protocoles sanitaires.

Responsables et conscients des enjeux, une grande partie des clubs a fait le choix de reprendre les entraînements de manière totale ou partielle dans le respect des normes sanitaires exigées, en mettant en place un protocole de reprise d'activité.

### FOOT

Côté foot, les éducateurs ont fait un travail d'adaptation pour retrouver les terrains en limitant autant que possible les risques, avec des petits groupes et des programmes d'entraînement adaptés.

### TENNIS

A l'EST Tennis, seuls les courts extérieurs sont accessibles. Les joueurs arrivent en tenue et avec leur propre matériel. Les bancs et chaises ont été retirés et la traditionnelle poignée de main de fin de rencontre a été remplacée par un signe de raquette.

### TIR

Au stand de Tir Bernard Muller également, seuls les stands extérieurs sont ouverts. Les distanciations physiques sont assurées avec l'utilisation d'une ligne de tir sur trois, un maximum de six personnes par créneau d'une heure et le port du masque obligatoire.

### TIR À L'ARC

A l'EST Tir à l'Arc, la pratique sportive a lieu sur le terrain extérieur, en tir individuel et dans le respect de la règle de distanciation physique de 2 mètres minimum. Un planning par tranche de deux heures a été mis en place et les accompagnateurs sont interdits.

Autant de gestes barrières que les présidents de section et leurs équipes ont mis en place afin de permettre la pratique de leur discipline en toute sécurité.

Parmi les autres sections, le triathlon, l'athlétisme et la pétanque ont repris, le tennis de table et la gymnastique ont déposé leur protocole.

# CULTURE

## Inscriptions sportives et culturelles pour la rentrée 2020-2021... PENSEZ À LA BOURSE JEUNES !

La « Bourse Jeunes » est un dispositif initié par la commune, destiné à soutenir financièrement les familles qui ont un ou plusieurs enfants pratiquant une activité sportive ou culturelle au sein d'une association locale. Cette bourse permet aux jeunes de la commune de bénéficier d'une remise de 35€ sur le prix de la licence. Un vrai coup de pouce !

### Pour qui ?

Tous les jeunes domiciliés à Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt, jusqu'à 18 ans inclus, sans condition de revenus.

### Comment en bénéficier ?

Il vous suffit de compléter la fiche de renseignements que vous fournira l'association choisie et de joindre un justificatif de domicile lors de l'inscription de votre enfant. La remise de 35€ sera immédiatement prise en compte.

**BOURSE JEUNES 2020**  
Commune de Casperwiller Vosges  
\*bourse valable du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020

**ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES**

**Fiche de renseignements à fournir à l'association lors de l'inscription**

Nom de l'association/activité : \_\_\_\_\_  
 Nom/prénoms de l'enfant : \_\_\_\_\_  
 Nom/prénoms des parents : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance de l'enfant : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Adresse de la famille : \_\_\_\_\_  
 N° de licence ou de cotisation : \_\_\_\_\_  
 Coût initial de la cotisation : .....€ - Bourse de la ville **35€\***  
 « prix payé à l'association : .....€

**Pièce à joindre obligatoirement :**  
un justificatif de domicile des parents

Le dispositif de Bourse Jeunes est valable pour une seule inscription par enfant, jusqu'à 18 ans inclus, une fois par an et ne peut excéder le coût total de la licence sur l'ensemble des activités éligibles.

Date et signature des parents : \_\_\_\_\_ Date, signature et cachet de l'association : \_\_\_\_\_

## LA COLLA VOCE toujours active !

Toujours présente ! Malgré le confinement, la chorale Colla Voce est restée active.

Patrice Boury, chef de chœur, avait mis en place des répétitions virtuelles deux fois par semaine, par pupitre pour travailler le répertoire actuel, mais pas que ... Grâce à Rémi Marion, Vice-Président, l'association a réalisé des vidéos à découvrir ou redécouvrir sur leur chaîne Youtube « Chorale Colla Voce ».

Parmi les reprises proposées, «Stand by me», «Les gens qu'on aime» et une reprise de la chanson de Calogero en lien avec le confinement «On fait comme si».

L'association a continué ainsi à entretenir ce lien qui les unit, et qui leur permettra d'offrir aux habitants, dès que possible, leur très attendu concert annuel. Un concert qui sera intitulé «A nos coups de chœur», pour lequel ils se sont associés à la chorale « A Croche Chœur » de Frizon.

En attendant, la Colla Voce vous donne rendez-vous sur leurs différents réseaux : site internet, page facebook et chaîne Youtube !



## L'AIRE DE LANCER DE POIDS homologuée



Les services techniques de la ville ont effectué l'entretien de l'aire de lancer de poids située au Stade Sayer.

L'objectif était de remettre à niveau l'ensemble de l'aire, afin de supprimer le dénivelé qui s'était installé au fil du temps et ainsi la remettre aux normes.

Une surface homogène permet des lancers plus précis, ainsi que l'homologation des records.

Au sein de l'EST Athlétisme, une douzaine d'adhérents pratiquent le lancer de poids, à partir de la section cadets.

# PRÉVENTION et sécurité

## PLAN CANICULE les inscriptions sont ouvertes !

Si vous êtes une personne âgée et isolée ou en situation de handicap, ou si l'un de vos proches est dans ce cas, pensez à vous inscrire au registre nominatif des personnes vulnérables tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre du Plan Canicule. Sont concernées les personnes habitant à Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt.

Les inscriptions se font soit en se présentant à l'accueil du CCAS, soit en téléphonant au 03 29 39 01 00.

En cas de canicule, le CCAS contacte chaque jour les personnes inscrites pour s'assurer qu'elles vont bien et donner des conseils.



## PRÉVENTION comment bien alerter les secours ?

Si vous êtes témoin d'un accident, d'un malaise, confronté à une fuite de gaz ou un incendie, il est essentiel de savoir comment bien alerter les secours pour être le plus utile et efficace possible.

- 1- **Restez calme** afin de donner des informations claires aux secours
- 2- **Présentez vous**
- 3- **Donner le lieu où il faut intervenir** le plus précisément possible : rue, numéro, nom de la personne, ville. Sur une autoroute ou une voie rapide, indiquez le sens de circulation et la borne kilométrique que vous trouverez tous les 100m
- 4- **Expliquez clairement la situation** : type d'accident, nombre et état des victimes, s'il y a encore des risques, si une personne a effectué des gestes de premiers secours...
- 5- **Répondez aux questions de l'interlocuteur** et suivez ses consignes
- 6- **Attendez que l'interlocuteur vous invite à raccrocher** avant de le faire.



# TRIBUNE LIBRE

## TISSONS NOS ENERGIES

Notre liste a remporté le 15 mars dernier une nette victoire, dans une Ville qui a bien résisté à l'abstention. Votre confiance nous touche profondément et nous engage.

Pourtant, ces élections sont intervenues dans un moment très particulier de notre histoire collective. Nous tenons d'abord à avoir une pensée pour tous les habitants victimes du Covid-19 et leurs proches. Nous rendons hommage à tous les personnels soignants, nombreux sur notre commune, les pompiers mobilisés nuit et jour, aux agents de la Ville qui ont montré un grand dévouement durant toute cette période, et tous les acteurs de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> ligne !

La crise sanitaire succède à d'autres crises, et en précède peut-être d'autres. Ici, notre rôle consistera à tisser toutes les énergies pour résister mais, plus encore, pour lancer notre ville sur un axe de développement davantage tourné vers l'éducation des enfants, l'accompagnement des projets et des personnes, avant de céder à vision très contestable, et coûteuse, de développement touristique.

L'attractivité du territoire, ce sont surtout des écoles de bon niveau, des emplois, des commerces, des services et de la vitalité associative. Le cap est donné.

Pour ce faire, nous croyons à une réelle démocratie participative, déjà à l'œuvre, à la sobriété (baisse des indemnités de 70 000€ par an, restitution de 3 véhicules de fonction ...) et au respect des minorités, associées au travail municipal.

A ce titre, nous avons notamment souhaité que chaque liste dispose du même espace d'expression dans le bulletin municipal, ce qui est une des illustrations d'une méthode que nous souhaitons insuffler.

**La Majorité municipale**

## FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Un grand merci à toutes les électrices et tous les électeurs.

Les urnes ont rendu leur verdict et notre liste n'a pas réuni le nombre de suffrage suffisant.

Nous remercions toutes les électrices et tous les électeurs qui se sont déplacés et toutes les personnes qui nous ont soutenues durant toutes ces années.

L'heure est maintenant au travail et à l'action. Nous saurons être à la hauteur de la confiance que vous nous avez témoignée.

Notre équipe a intégré nombre de commissions et œuvrera pour l'intérêt général.

Nous saluons l'esprit d'ouverture dont font preuve le Maire et la majorité que vous élus au sein du Conseil Municipal.

Il semble, en effet, que chacun pourra s'exprimer et travailler, y compris les élus des minorités dont nous faisons partie.

Gageons que cet état d'esprit perdure et que nous pourrions avancer et défendre nos convictions.

**Liste « Fiers de notre commune, pour vous, avec vous ».**

## RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Nouveau mandat, nouveau maire, perspective agréable de voir le nom de Capavenir Vosges abandonné. En effet ce nom, plus enclin à promouvoir une zone commerciale, était inopportun pour une commune riche de son histoire.

N'oublions pas la période funeste que nous venons de traverser avec la pandémie de la COVID 19. Ayons une pensée pour toutes les personnes touchées par ce virus. Remerciements à ceux qui ont œuvré pour la continuité de la vie au sein de la cité.

N'étant pas intégré à la majorité municipale, nous n'en serons pas plus dans une opposition systématique. Conscients et attentifs aux préoccupations de nos électeurs, nous veillerons à respecter nos engagements.

Néanmoins, les événements récents ont démontré qu'en cas de force majeure, il était nécessaire de dépasser les clivages : que chacun, quel qu'il soit, apporte sa pierre à l'édifice pour le bien-être de l'ensemble Des habitants de notre commune.

**Stephane Perry**

# PLANNING

## des Comités de Proximité

Les réunions de présentation des Comités de Proximité auront lieu entre le 02 et le 09 juillet 2020.

Chaque créneau correspond à un secteur géographique de la commune et est réservé aux habitants rattachés au bureau de vote correspondant. Pour savoir à quel n° de bureau de vote vous êtes inscrit, vous pouvez regarder sur votre carte électorale.

| <i>Date</i>                | <i>Horaire</i> | <i>Lieu</i>                    | <i>Quels habitants concernés ?<br/>(en fonction de votre bureau de vote habituel)</i> |
|----------------------------|----------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Jeudi 02 juillet</b>    | <b>18h30</b>   | Mairie d'Oncourt               | Onocurtiens                                                                           |
| <b>Lundi 06 juillet</b>    | <b>18h30</b>   | Salle Polyvalente de Girmont   | Girmontais                                                                            |
| <b>Lundi 06 juillet</b>    | <b>20h</b>     | Ecoles Jules Ferry             | Bureau de vote n°2 (Ecole Jules Ferry)                                                |
| <b>Mardi 07 juillet</b>    | <b>18h30</b>   | Ecole élémentaire de Bouxières | Bureau de vote n°7 (maternelle Bouxières)                                             |
| <b>Mardi 07 juillet</b>    | <b>20h</b>     | Ecole élémentaire de Bouxières | Bureau de vote n°3 (primaire Bouxières)                                               |
| <b>Mercredi 08 juillet</b> | <b>18h30</b>   | Gymnase de l'Europe            | Bureau de vote n°5 (Centre social)                                                    |
| <b>Mercredi 08 juillet</b> | <b>20h</b>     | Gymnase de l'Europe            | Bureau de vote n°6 (Lycée Emile Gallé)                                                |
| <b>Jeudi 09 juillet</b>    | <b>18h30</b>   | Ecole de Gohypré               | Bureau de vote n°4 (Gohypré)                                                          |
| <b>Jeudi 09 juillet</b>    | <b>20h</b>     | Salle Verdun                   | Bureau de vote n°1 (mairie)                                                           |

## COMMENT RECEVOIR mon bulletin municipal ?

➔ **VERSION PAPIER** : il est distribué dans vos boîtes aux lettres. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le reçoit pas, vous pouvez le signaler par mail à [msreignaut@capavenirvosges.fr](mailto:msreignaut@capavenirvosges.fr) ou par téléphone au 03.29.39.15.45 en précisant son nom, prénom et adresse postale. Des exemplaires sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

➔ **VERSION MULTIMÉDIA** : votre bulletin municipal est consultable directement depuis votre site internet [www.capavenirvosges.fr](http://www.capavenirvosges.fr), rubrique « Publications ». Vous pourrez le télécharger en PDF.

## ASSOCIATIONS

### ➔ VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOS ACTUALITÉS ?

(Nouveautés, inscriptions, événements, recherche de bénévoles...)

Alors envoyez un mail à [msreignaut@capavenirvosges.fr](mailto:msreignaut@capavenirvosges.fr) pour être publié dans le prochain numéro.



Pour ne rien manquer des actualités de votre ville, rejoignez-nous sur la page Facebook [www.facebook.com/capavenirvosges](http://www.facebook.com/capavenirvosges) ou sur l'application mobile « Capavenir Vosges » disponible sur AppStore et Android.

